Angles d'Attac

association pour une
taxation des
transactions financières pour l'
aide aux
citoyens et citoyennes.
Bulletin d'information en français d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève - www.suisse.attac.org
Numéro 35 - novembre 2006

>>>SOMMAIRE>>>

>>> Contre le repli sur soi, construire une société solidaire >>>

Après un été de feu et de sang à l'est de la Méditerranée, l'automne s'annonce sombre au Nord et à l'ouest, pour la Suisse et l'Europe. Nous revenons dans ce numéro sur « la guerre de juillet », en discutant cette fois-ci les enjeux régionaux, et nous essaierons de relayer régulièrement l'évolution de la situation d'une région dont les soubresauts influencent bien au-delà de ses strictes frontières géographiques. En effet, mis à part un contexte régional tendu, les libanais-es sont confronté-e-s à de nombreuses difficultés, dont le million de bombes à fragmentation larguées par l'armée israélienne - dans les 3 derniers jours de la guerre, alors que l'accord de cessez-le-feu avait déjà été signé - et encore égarées au Sud-Liban. Ce qui constitue un risque quotidien pour les civils, en particulier les enfants, et qui paralyse l'agriculture locale, et retarde donc la reprise économique du pays. Sans oublier toute l'ambiguïté quant au réel pouvoir de la Finul (Force intérimaire des Nations unies au Liban), qui n'est pas sans rappeler l'intervention des forces de l'ONU en Bosnie et leur impuissance face à l'évacuation et au génocide de la population de Srebrenica et environs. A suivre...

En Europe, le bilan n'est pas réjouissant non plus. Les lois Sarkozy et les « lex-Blocher » provoquent déjà exclusion et misère ; à quand le tour des règles dictées par l'extrême-droite flamande, montée en puissance lors des dernières élections belges ? L'Europe en général ferme ses frontières, se replie sur soi, s'extrêmise en soufflant sur la braise des peurs archaïques et de la menace du « terrorisme islamique ». Ceci est possible grâce à l'alimentation continue d'un climat d'insécurité, qui fragilise la population entière mais en particulier les plus démunis : les chômeurs-euses, les retraité-e-s, les bénéficiaires des prestations invalidité ou de l'assistance sociale, les travailleuses et travailleurs précaires ou encore celles et ceux que l'on appelle les working poors. Climat d'instabilité insufflé par des politiques de société à très court terme qui négligent, voire taisent les complexités sociales, qui font fi de valeurs telles que la solidarité envers les plus faibles, l'écologie ou le respect des droits humains. Nous revenons sur les résultats des dernières votations fédérales, les constats de l'énorme vague de mobilisation pour le 2xNON, et donnerons des perspectives de luttes futures lan-

>>>



JAB 2500 BIENNE 4
Retours à angles d'attac, rte de Jussy 14b, 1226 Thônex

>>>AGENDA>>>

>National>

SAMEDI 4 NOVEMBRE

13h : Coordination nationale, centre Fries, Fribourg.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

séminaire de formation sur le G8, lieu à définir.
Qu'est-ce que le G8, quel est la nature de son pouvoir, pourquoi et comment lutter contre lui?
avec la participation de **Denise Mendez**, attac france
et **Pedram Shayar,** attac Allemagne

>Genève>

LUNDI 6 NOVEMBRE

19h : Café mondialisation sur les « Taxes globales », café Gervaise, bd. James-Fazy 4bis.

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2006

Dans le cadre du Festival Filmar en América latina, l'Association suisse des Amis du Monde diplomatique, attac genève et Enlazando Alternativas.CH vous invitent à la projection des documentaires :
17h30 : Médias contre tambours, de Dominique Berger, Belgique, 2003, 52 min. Entrée payante.
19h45 : Bruxelles-Caracas, de Vanessa Stojilkovic, Belgique, 2006, 77 min. Entrée libre, chapeau à la sortie.
Soutien : Le Courrier. Lieu : Maison des Associations, Salle Gandhi, rue des Savoises 15, Genève.

CONVENTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR LA PROMOTION DES SERVICES PUBLICS

Uni Dufour, Genève le 28 et 29 octobre 2006.

Malgré l'impasse des négociations du cycle de Doha, les services publics continuent d'être mis en péril par l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les accords de libre-échange bilatéraux et régionaux et les politiques d'ajustements structurels.

Pour contrer cette logique, la Convention a pour ambition de :

- souder les liens entres les collectivités attachées aux valeurs des services publics ;
- renforcer la coopération entre collectivités «Non AGCS», organisations syndicales, mouvements sociaux, ONG et autres acteurs des mobilisations.

Pour des détails voir le site http://www.agcs-gats.org

Contacts : Secrétariat, Convention internationale des Collectivités locales (CiCl), Maison des Associations, rue des Savoises 15, 1205 Genève, Tel: +41 22 800 10 40, Fax: +41 22 349 30 54 , Email : agcs-gats@ras.eu.org

>>>

cées par les mouvements qui s'y sont impliqués.

Dans la perspective d'une société solidaire, il est bien évidemment question aussi de services publics accessibles et distribués à tout un chacun, et en particulier à celles et ceux parmi les catégories sociales les plus en difficulté. Mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, leur défense n'est pas forcément garantie par des forces qui se targuent d'être au service du peuple : ceci se retrouve tant dans la politique du Hezbollah libanais, qui souscrit aux projets de libéralisation des principaux services du pays, qu'auprès des socialistes français qui se sont pliés aux exigences européennes dans le cadre de l'AGCS. Pour la promotion des services publics, la fin du mois d'octobre verra la tenue d'un double-évènement d'importance locale mais aussi internationale, dont nous ne pourrons rendre compte dans ce numéro, puisqu'il sera déjà en route vers vos boîtes aux lettres ! Il s'agit de la Convention internationale des collectivités locales pour la promotion des services publics (voir numéros précédents), mais aussi de la première réunion de travail du Réseau européen pour les services publics, réseau rassemblant des dizaines d'ONG. syndicats et associations européennes ayant décidé de soutenir la déclaration d'Athènes (élaborée lors du dernier Forum social européen à Athènes). Vous la trouverez sur notre site internet, attac suisse ayant décidé de la signer.

En restant publiquement vôtre, nous vous souhaitons bonne lecture !

Des caisses vides dans un paradis fiscal

Dans le cadre de la Convention des collectivités locales pour le service public et contre l'AGCS, attac Suisse et de réseau pour une justice fiscale, Tax Justice Network suisse, vous invitent à une conférence-débat

VENDREDI 27 OCTOBRE, À 19H

Genève, Maison des Associations, Savoises 15, salle Gandhi

Avec la participation de :
- **Jean-Claude Huot,** Déclaration de Berne, membre fondateur de Tax Justice Network Suisse
- **Sandrine Salerno,** Membre de la commission des finances de la ville de Genève

Alors que la Suisse draine des fonds issus de l'évasion fiscale du monde entier et que les banques engrangent des fortunes estimées à plus de 2000 milliards de francs, les finances publiques suisses sont assujetties à des politiques d'austérité, toutes les années plus radicales.
La deuxième révision de l'imposition des entreprises, discutée actuellement au Conseil national et Conseil des Etats, creusera un trou supplémentaire de un milliard de francs dans les caisses de l'Etat tout en offrant cet argent aux actionnaires.
Comment expliquer cette contradiction entre une Suisse, paradis fiscal et des caisses d'Etat toujours plus vides? C'est cette ambiguïté que tenteront d'expliquer les intervenant-e-s à la conférence-débat.

>>> Été 2006 : nouvelles guerres au Proche-Orient, désordre néolibéral et Grand Moyen-Orient >>>

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center revendiqués par al-Qaeda, les États-Unis de George W. Bush Junior se sont lancés dans une grande entreprise de remodelage du Moyen-Orient au nom de la lutte contre des mouvements terroristes qu'ils avaient pourtant largement contribué à susciter. Ils occupent l'Afghanistan en novembre 2001 avec le soutien de l'OTAN, puis l'Irak au printemps 2003, au mépris du droit international. Jusqu'à aujourd'hui, leurs opérations militaires font chaque jour des dizaines de mort dans ces deux pays, tandis que le chaos s'aggrave, avec la multiplication des attentats et des actions militaires de groupes de toute nature, dont les civils sont les premières victimes.

Pour mettre en place l'ordre néolibéral, au service des firmes multinationales et des marchés financiers, les Etats-Unis ont deux instruments, l'un « pacifique », les accords de libre-échange, qui démantèlent les économies locales, appauvrissent les populations et fragilisent les sociétés, l'autre militaire, l'occupation et la guerre, pour mettre à bas toute résistance à leur domination, mais aussi pour contrôler des ressources et ouvrir des marchés aux firmes multinationales.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'agression israélienne contre Gaza fin juin, puis celle qui a suivi contre le Liban. Certes, chaque conflit répond à des logiques propres, et le conflit israélo-palestinien ne peut se réduire à un avatar du projet hégémonique américain. Il s'y mêle en effet des enjeux de natures différentes, les uns propres à la question non résolue du partage de la Palestine et à la stratégie expansionniste de l'État d'Israël et les autres en relation avec la stratégie américaine de contrôle de la région. L'étroite coopération militaire entre Israël et les Etats-Unis, comme les discours des dirigeants israéliens qui reprennent mot pour mot la phraséologie de la lutte contre le terrorisme, soulignent la convergence entre le projet colonial israélien et le projet hégémonique américain dans la région, qui partagent la même conception d'une démocratie communautariste au service des marchés et d'un « ordre » imposé par la violence et les destructions, sans égard ni pour les populations civiles, ni pour le patrimoine tant naturel que culturel - ce dont témoigne la catastrophique marée noire qui est en train de s'étendre sur tout le littoral du Liban et au-delà.

Déçus et désabusés par un « processus de paix » synonyme de poursuite de la colonisation, du vol de leurs terres, des destructions, arrestations, assassinats ciblés, fatigués du clientélisme et de la corruption de l'autorité palestinienne, les Palestiniens avaient, en janvier 2006, élu démocratiquement une majorité de députés du Hamas. Parce que ce choix allait à l'encontre de leur conception de la « démocratie », les Occidentaux ont suspendu leur aide, tandis que les autorités israéliennes en profitaient pour confisquer les ressources douanières revenant normalement à l'Autorité palestinienne, la privant d'une part essentielle de ses ressources, et reprenaient de plus belle assassinats ciblés et enlèvements. Au moment où les négociations entre le Hamas et l'OLP étaient sur le point d'aboutir à un accord donnant la priorité à la lutte politique, prenant prétexte d'un accrochage isolé et de l'enlèvement de l'un de leurs soldats, les forces armées israéliennes ont lancé une guerre meurtrière sur Gaza et ont enlevé des dizaines de députés, de ministres et de responsables politiques. Un an après son évacuation à grand renfort de publicité larmoyante, Gaza est réoccupée, la construction du mur se poursuit, ainsi que la destruction de l'économie et de la société palestinienne. A l'heure qu'il est, l'entreprise d'étouffement de la population se poursuit, les morts se comptent par centaines et les



blessés par milliers; les ONG parlent de désastre sanitaire et au nom de la lutte contre le terrorisme, la « communauté internationale » se tait. L'ordre néocolonial ne supporte l'expression démocratique des peuples que s'ils se soumettent à des choix imposés de l'extérieur et ne tolère pas qu'ils revendiquent la souveraineté sur leur territoire.

Au Liban, les enjeux sont certes plus complexes. L'existence d'une mosaïque de communautés a fait de ce pays, depuis un siècle et demi, un espace où les puissances européennes rivalisaient pour imposer leur influence à travers leur appui à telle ou telle communauté, initiant le mécanisme infernal d'une ingérence extérieure permanente qui aggrave les divisions. La guerre civile libanaise de 1975-90 avait à nouveau été l'occasion d'affrontements meurtriers où se mêlaient enjeux locaux, régionaux et internationaux ; la présence d'une large communauté de réfugiés palestiniens depuis 1948 en faisait un des terrains du conflit israélo-palestinien, mais le jeu des alliances et ingérences l'avait aussi transformé en caisse de résonance des rivalités interarabes et plus encore du conflit est-ouest. En 1982, pour mettre fin aux actions de la résistance palestinienne, Israël occupe le Liban-Sud, dont ses forces seront chassées 18 ans plus tard, en 2000, par les actions d'une résistance libanaise dominée par le Hezbollah. Aujourd'hui, le Liban est un avant-poste du conflit entre l' « occident » et des forces diverses qui s'opposent à l'hégémonie américaine, trop vite assimilées au « terrorisme islamique » ; entre les partisans du premier ministre assassiné, Rafic Hariri et de son lieutenant, Fouad Siniora, qui lui a succédé à la tête du gouvernement, et ses opposants, parmi lesquels le Hezbollah est la force dominante.

Le 12 juillet, suite à un accrochage militaire frontalier qui se solde par la mort de 8 soldats israéliens et l'enlèvement de deux autres, dans l'espoir d'en finir avec le Hezbollah, Tzahal se lance dans une folle guerre de destruction, détruisant routes, ponts, et infrastructures, bombardant usines, entrepôts et supermarchés, rasant des villages, tuant des centaines de civils,

>>>AGENDA>>>

>Vaud>

MARDI 7 NOVEMBRE

20h : Rencontre mensuelle, Pôle Sud, Av. JJ Mercier 3, Lausanne.

MARDI 14 NOVEMBRE

20h : Réunion du groupe Mondialisation et Multinationales, Pôle Sud, Av. JJ Mercier 3, Lausanne.

MARDI 5 DÉCEMBRE

20h : Rencontre mensuelle, Pôle Sud, Av. JJ Mercier 3, Lausanne.

MARDI 12 DÉCEMBRE

20h : Réunion du groupe Mondialisation et Multinationales, Pôle Sud, Av. JJ Mercier 3, Lausanne.

JEUDI 14 DÉCEMBRE

20h : Assemblée générale d'attac vaud, Pôle Sud, Av. JJ Mercier 3, Lausanne.

>Valais>

MERCREDI 1ER NOVEMBRE

19h : Soupe d'attac : **«attac contre une multinationale : pourquoi s'engager, comment lutter ?»** avec Barbara Rimmel, attac Berne, qui nous présentera la campagne d'attac contre Nestlé. Espace Totem, rue de Loèche 23, Sion.

>Bienne>

MERCREDI 15 NOVEMBRE

20h: Assemblée générale, Restaurant Romand, ch. du Parc
Après la partie statutaire, discussion sur l'opportunité de lancer un **référendum contre la révision de la loi sur l'imposition des entreprises.** Avec la participation de Roman Künzler, membre de la commission fiscalité d'Attac Genève.

>Neuchâtel>

VENDREDI 3 NOVEMBRE

Privilèges fiscaux et équité sociale, conférence de Sébastien Guez à la Maison du Peuple à la Chaux-de-Fonds, à 20h.

>Fribourg>

2 NOVEMBRE

19.30h à la rue de l'Hôpital 29 au 3ème étage, rencontre mensuelle

>>>

paralysant le pays (voir le rapport d'Amnesty International : http://web.amnesty.org/library/Index/FRAMDE180072006). Alors même que la résolution 1701 était sur le point d'être signée, des bombes à sous-munition sont larguées, qui continuent à tuer à retardement et paralysent les campagnes et les activités agricoles. L'abandon du Liban par la communauté internationale avait permis un resserrement des rangs politiques libanais et débouché sur le plan en 7 points présenté à l'ONU dont la résolution 1701 est une version édulcorée. Mais si Israël a échoué à réaliser ce qui était son objectif premier, les destructions ont ramené le Liban 15 ans en arrière, annihilant les efforts de reconstruction des années 1990, et fragilisé un peu plus son équilibre politique interne. Le financement de la reconstruction le soumet au bon vouloir - et au contrôle - des bailleurs de fonds, pour l'instant surtout représentés par les pays arabes du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Émirats arabes unis), et l'Iran, à travers le soutien apporté au Hezbollah, tandis que les pays occidentaux préparent une conférence de pays donateurs, « Beyrouth I », pour fin novembre, organisant la gestion de son endettement.

Né en 1983, historiquement lié à la révolution iranienne, le Hezbollah doit sa popularité à la résistance victorieuse qu'il a dirigée contre l'occupation israélienne du Liban-Sud. Parti religieux, foncièrement conservateur et communautariste, ayant vocation à représenter la communauté chiite, c'est à la fois une organisation de résistance et un parti politique intégré dans le jeu politique libanais, qui participe sans état d'âme aux politiques néolibérales mises en œuvre par le gouvernement Siniora. Pour son rôle dans la résistance, il reçoit le soutien de forces politiques laïques et séculières libanaises (en particulier le parti communiste libanais) par ailleurs opposées à ses positions en matière de politique intérieure. Si sa capacité militaire a sans doute été affaiblie par ce conflit, il en ressort politiquement renforcé, ce qui ne facilite pas la tâche des forces démocratiques. La poursuite de l'occupation par Israël des Fermes de Shebaa et d'un nouveau village frontalier, Ghajar, ses violations incessantes de l'espace aérien, sont autant de provocations qui risquent d'embraser à nouveau le terrain, alors que les dirigeants israéliens profèrent explicitement des menaces de nouvelle offensive.

Inscrit dans la résolution 1701, le déploiement le long de la frontière d'une armée libanaise sous-équipée assistée par une force multinationale, placée sous l'égide de l'ONU, vise officiellement à interdire les livraisons d'armes au Hezbollah et à protéger Israël : mais, qui protègera les Libanais (et plus encore les Palestiniens) de l'agression israélienne ? Le risque est grand de voir la FINUL renforcée se transformer en force d'occupation et de contrôle, au mieux impuissante, au pire complice, de la prochaine agression israélienne. Qu'elle soit majoritairement composée de contingents européens n'offre guère de garantie, alors que l'Europe participe au boycott de la Palestine, et que la plupart de ses membres appartiennent à l'OTAN.

Elisabeth Longuenesse, 15/10/06, paru dans le **Grain de Sable** d'Attac Rhône

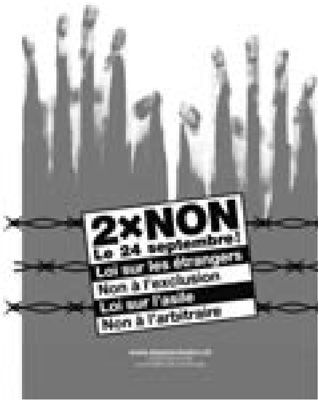


>>>24 septembre 2006, le jour après : un «terreau fertile pour les batailles à venir»[1] >>>

On ne l'oubliera pas, ce lendemain du 24 septembre : c'était un jour de brouillard, pluvieux et maussade, trahissant la morosité ambiante. D'un côté, il y avait les réactions des convaincu-e-s, celles et ceux qu'on a entendu proférer des mots de déception, d'incrédulité, de honte. Ces gens qui, avec toute la force de leurs bons espoirs, croyaient encore à un sursaut de civisme, de solidarité, d'ouverture d'esprit du peuple suisse, ou du moins du bastion romand. Celles et ceux qu'on a vu atterrés par les résultats, la parole et l'élan coupés par les chiffres, le regard perdu dans le vide. Et puis il y avait le camps de l'UDC et de ses «caporaux» qui, se sentant renforcés par les scores dans leurs «discours de cantine»[2] très médiatiques et médiatisés, annonçaient du beau fixe au nouveau créneau de la justice suisse : la répression et la mise au pas de toute une partie de gens dérangeants, qu'ils soient étrangers ou indigènes, individus ou organisations.

Le 68% de ce 48% de la population suisse passée aux urnes, qui a donné carte blanche à cette politique xénophobe, a véritablement cru qu'un double oui lui permettrait de se protéger définitivement contre les « abus ». Et que l'on pouvait donc se mettre à l'abri, grâce à ces lois, des « faux-sses requérant-e-s », des « profiteur-euse-s » ou de toute vague déferlante de migrant-e-s. C'est en tout cas ce que Blocher et ses partisans faisaient miroiter au peuple suisse... Voilà que, seulement quelques jours après le 24 septembre, ces mêmes gens apprenaient qu'ils avaient été leurrés : l'UDC s'est empressée de déclarer haut et fort que les lois tout juste approuvées étaient insatisfaisantes pour résoudre le problème de l'immigration ! Belle découverte... Hélas, pas de cri « au scandale », « à la tromperie » de la presse ou du peuple, en découvrant que LA solution, toute simple, toute prête qu'on leur avait offert sur un plateau d'argent n'en était pas une. Ça doit encore être une histoire d'« honneur » qui fait que l'on ne peut pas s'avouer que l'on a ainsi été dupé... Qu'à cela ne tienne, l'UDC pousse encore plus loin la vague xénophobe : elle a en effet déjà annoncé vouloir s'attaquer aux naturalisations, pour y mettre un peu d'ordre et de propreté. Conséquence parfaitement logique, étant donné que l'obtention automatique du permis C après 10 ans sera tout prochainement brûlée avec l'accord de la majorité du peuple. Des biens si précieux, tels que l'autorisation d'établissement ou la nationalité suisse ne pouvant s'accorder à tout un chacun, il seront dès lors accordés seulement après jugement des autorités compétentes. Ce qui ouvre grand la porte à la subjectivité et donne libre cours aux interprétations personnelles. L'UDC a déjà donné quelques indications pouvant aider à juger de la « bonne foi » - dans les deux sens du terme - du/de la candidat-e, en citant des notions floues comme un « esprit » ou des « valeurs » européen-ne-s, ou encore une bonne « adaptation » au pays d'accueil qu'est la Suisse. Ce qui montre qu'ici, le débat sous-jacent est bien celui du « péril islamique ». Pour preuve, encore une déclaration fracassante de l'UDC qui se permet toutes les ardeurs : désormais elle s'érigera comme défenseur suprême de la primauté de l'Etat et de ses lois sur toute valeur ou croyance religieuse. C'est que récemment, elle a interpellé le Conseil fédéral afin d'agir de toute urgence pour préserver « les valeurs fondamentales démocratiques et chrétiennes en Suisse »[3]. Mais cela n'a évidemment rien à voir avec les propos récents de son conseiller fédéral lors du voyage en Turquie, qui se permet de s'estomaquer sur ces mêmes lois démocratiques lorsqu'il s'agit de lois antiracistes. Chercher le paradoxe... La défense des valeurs de la démocratie serait donc à sens unique, pour M. Blocher et ses courtisans.

Dans l'après-24 septembre, un autre camp se détache. Celui pour qui l'approbation d'une politique de durcissement de l'immigration était un « résultat attendu », malgré l'inévitable choc initial, tant il reflétait des « **craintes endémiques d'une population qui, en particulier en Suisse, a toujours tenté de construire son identité au détriment des étrangers résidant ou non dans le pays.** »[4]. Cependant, pour ce camp le 32% de la population votante a constitué un front d'opposition d'envergure inégalée dans les deux dernières décennies. Ce qui lui permet d'évoquer le succès de la campagne, tant la mobilisation a été l'une des plus impressionnantes que l'on ait vues récemment en Suisse, et les débats ont été d'envergure nationale. L'autre point de force de cette mobilisation est le fait qu'elle a permis de créer une large coalition regroupant différentes tendances politiques, des personnalités de tous bords et diverses organisations défendant les valeurs et les droits humains. Ce camps a réunit des femmes et des hommes qui, depuis des années, se battent dans différentes organisations et collectifs pour contrer la politique suisse en matière d'immigration et d'asile. Pour dénoncer les vrais abus, pour empêcher l'arbitraire d'une décision administrative d'avoir raison sur des destins humains. Ou pour décrier encore qu'il faut arrêter les mensonges au sujet de la « tradition humanitaire » suisse dans l'accueil des requérant-e-s d'asile puisqu'il s'agit plus, depuis une vingtaine d'années, d'une politique de renvoi et de dissuasion.



En s'approchant de ces militant-e-s, on découvre tout d'abord la détermination et le courage que de telles luttes ont demandé. Ensuite, on touche avec désolation et horreur à la réalité historique de l'immigration en Suisse. Pour ce qui est de l'asile, cette réalité est faite de « constantes restrictions » depuis les années 80, restrictions qui ont généré bien six aménagements et révisions successifs de la loi : procédures écourtées, introduction de la détention administrative, création des « procédures de non-entrée en matière », renvois immédiats, mesures de contrainte avec possibilités d'emprisonnement et autres mesures de pression, telles que retenues, interdiction de travail ou retrait d'assistance sociale. Toutes ces mesures restrictives ont été proposées par le Conseil fédéral et largement soutenues par les Chambres. Un Conseil fédéral qui s'est apparemment empressé de récupérer les dispositions proposées dans différentes initiatives xénophobes de l'UDC, à l'époque refusées de peu par le peuple[5]. Et pour ce qui est des immigré-e-s, on se souviendra des tristes initiatives de Schwarzenbach et de son parti républicain visant les immigré-e-s italien-ne-s et espagnol-e-s avec des statuts précaires. Vu leur échec, le pouvoir politique suisse a détourné le débat sur les immigré-e-s précaires européen-ne-s vers la très petite minorité que représentent les requérant-e-s d'asile et les réfugié-e-s, provenant de pays plus exotiques, avec soi-disant des réalités sociales et des valeurs très différentes des nôtres, difficilement compréhensibles. Ces étranger-ère-s d'un cercle plus éloigné, que l'on pouvait donc plus facilement récupérer pour bâtir l'épouvantail des « faux-sses réfugié-e-s », des « abuseur-euse-s », des « profiteur-euse-s », des « voleur-euse-s » - d'emplois, de revenus, de biens et d'argent,

>>>IMPRESSUM>>>

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph Bienne
Tirage 2'200 exemplaires

ABONNEMENT (POUR NON-MEMBRES)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Ounsi El Daïf, Geneviève Hentsch, Virginie Laurella, Michel Pellaton, Florence Proton, Sabrina Scardua. ERRATUM: Le mois précédent, Vincent Bircher et Beatrice Schmid avaient participé activement à la rédaction de l'Angles d'attac, or leurs noms n'apparaissaient pas dans la liste des auteur-e-s. Voilà qui est justement rétabli.

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coorditrad.attac.org ou en envoyant un mail à coorditrad.ch@attac.org , ou par courrier postal auprès d'attac suisse

PROCHAINE PARUTION FIN NOVEMBRE

COURRIER DES LECTEURS ET LECTRICES>

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC,
abs d'attac vaud, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org , rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Postfach 7457, 8023 Zürich, zurich@attac.org
Jura: Case postale 37, 2740 Moutier, jura@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne: Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>>

ou même de femmes (cf. en Italie, dans les rangs de la « Lega Nord » et de son aile la plus active, les « Camicie verdi », dignes héritiers fascistes de Mussolini, on utilise scandaleusement l'équivalence « étrangers extra-communauté » = violeurs de nos femmes). Si adhérer à ces positions et à ces pratiques fascisantes signifie « respecter les valeurs fondamentales démocratiques en Suisse », alors il existe toute une partie de la population qui peut librement déclarer ne pas les respecter . Et ne pas se reconnaître non plus dans un Etat qui, « vampirisé » par M. Blocher qui y dicte sa loi[6], construirait son pouvoir et ses préceptes sur ces « valeurs ». Pourra-t-on alors remettre en question l'« adaptation » de ces gens dans ce pays qui est le leur et affirmer qu'ils ne méritent pas leur nationalité suisse ?

Force est de constater que cela fait bien une vingtaine d'années que la politique suisse d'immigration est asservie aux dictats de l'UDC. Et la tendance actuelle n'est visiblement pas au changement...Même déchue des rangs du Conseil fédéral, l'UDC saura tyranniser la classe politique et par ce biais, exercer un pouvoir sur l'opinion publique. Si changement il y a, il viendra de ces forces prodigieuses, puisque réunies, qui se sont dégagées de la vaste mobilisation nationale durant la campagne du « 2xNON ». Il est donc hors de question de laisser entre les mains du Conseil fédéral et de l'Office des migrations (ODM) le soin de veiller à ce que l'application de ces lois se fasse avec humanité et dans le respect de l'autre, puisque les associations de migrant-e-s croulent sous les exemples d'aberrations, de décisions arbitraires et d'abus. Il devient dès lors impératif de continuer et de renforcer encore plus nos mobilisations et nos luttes. Pour inverser cette opinion de masse nourrie avec les généralisations, la désinformation, les mensonges. Afin de toucher tout un public de travailleur-euse-s qui s'est peu mobilisé derrière les syndicats, car trop fragilisé par la précarisation généralisées des conditions de travail, conséquence logique des politiques néolibérales ravageuses, et non pas de travailleur-euse-s étranger-ère-s « voleur-euse-s » d'emplois. Dans le but de maintenir et de prolonger cette coalition regroupant différentes tendances politiques et organisations, le projet de créer une structure qui veillerait sur la manière dont ces lois approuvées le 24 septembre sont appliquées, ainsi que sur leurs effets sur les migrant-e-s est en discussion - au niveau romand, mais aussi à visée suisse. Il s'agirait, en particulier, de relever, pour ensuite relater les conséquences de la sévérité accrue dans le traitement, les décisions et les réexamens des demandes d'asile. Sans oublier les durcissements des mesures de contrainte, des sanctions diverses et des mesures relatives au droit des étrangers. L'avenir des interventions au sujet de l'immigration se jouera sur ce terrain d'information : la transmission au large public des pratiques de répression que ces lois autorisent et des « cas » de migrant-e-s confrontés aux sanctions et aux refus. Des vécus de migrant-e-s bien réels, et non une généralisation du « migrant-type », des destinées humaines qui permettront de donner à ces étranger-ère-s un visage familier.

Notes :

1 I. Türker , « Ismail Türker, un destin voué à la clandestinité », Le Courrier, 7 octobre 2006

2 D. Estoppey, « Editorial. La conjuration des imbéciles", Le Courrier, 7 octobre 2006

3 Prise de position lors de la session d'automne du parlement à Flims

4 C. Calame, « Vingt ans d'engagement politique : pour le respect du droit d'asile », in I. Schmidlin, Ch. Tafelmacher, H. Küng, La politique suisse d'asile à la dérive, SOS-Asile Vaud - Editions d'en bas, 2006

5 C. Calame, op. cit.

6 D. Estoppey, op. cit.

>>>EDF-GDF : un bel exemple de duplicité socialiste >>>

Il est du devoir de toute société organisée de garantir et donc de contrôler son approvisionnement énergétique et d'en assurer la distribution au coût le plus faible en particulier pour les catégories sociales les moins favorisées. C'est la raison pour laquelle le statut de la production et de la distribution du gaz et de l'électricité provoque un véritable débat. La droite française vient de détruire ce qu'avait fait le Général de Gaulle à la Libération et, en privatisant GDF après EDF, elle permet aux fonds de pension américains de s'approprier le contrôle de l'approvisionnement énergétique du pays.

La gauche dite gouvernementale, c'est-à-dire le PS, a hurlé. La gauche radicale - celle qui a dit «non» l'an passé au Traité constitutionnel européen - aussi. Mais qui est dans la cohérence ?

Voyons de plus près ce qu'il en est. « Je ne laisserai pas privatiser EDF et GDF » promettait Lionel Jospin, candidat à l'élection présidentielle en 1995, dans une lettre au personnel des deux entreprises publiques. Devenu premier ministre en 1997, il donne un an plus tard son accord à une directive européenne sur le gaz qui prévoit la suppression des monopoles nationaux et la libéralisation du marché du gaz. Cette directive doit être transposée dans le droit national de chaque État membre. Mais, dans le gouvernement Jospin, les communistes et les écologistes s'y opposent. N'osant pas affronter un Parlement où ils risquent d'être battus, les socialistes décident d'appliquer la directive sans la transposer dans le droit français, obligeant ainsi le PCF et les Verts à se soumettre ou à se démettre. On connaît la suite...

En mars 2000, lors du sommet européen de Lisbonne, Jospin accepte, « sans hésitation » (selon son ami Tony Blair) l'accélération de la libéralisation de l'électricité, du gaz, de la poste et des transports réclamée avec insistance par la Table Ronde des Industriels Européens, un des plus puissants lobbies du business européen. Par le biais de la loi de finances de décembre 2001, le gouvernement Jospin décide que l'État vendra à GDF les 29'000 km de gazoducs qu'utilise l'entreprise publique. Cette opération la rend attractive et donc privatisable.

En mars 2002, lors d'un autre sommet européen, à Barcelone cette fois, alors que les lobbies expriment leur impatience et leur « frustration devant le peu de progrès réalisés dans la mise en œuvre des admirables objectifs de Lisbonne », le même Jospin approuve, avec ses collègues, la proposition de la Commission européenne de lancer « la phase finale de l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz ».

Un mois plus tard, Jospin est écarté du deuxième tour du scrutin présidentiel par son propre électorat. Comment dès lors prendre au sérieux un PS qui dépose 30'950 amendements contre la privatisation de GDF et affirme dans son programme électoral pour 2007 « nous réintroduirons le contrôle public à 100% d'EDF et mettrons en place un pôle public de l'énergie entre EDF et GDF dont nous refusons la privatisation » ? Comment qualifier cette gesticulation préélectorale alors que rien, dans le programme de ce parti, comme dans les discours de ses candidats, n'annonce l'intention de revoir les accords européens existants en la matière ?

A l'exception de Laurent Fabius, aucun dirigeant du PS français n'a fait l'effort de comprendre ce qui s'est passé le 21 avril 2002 quand Le Pen est passé devant Jospin. Aucun n'a eu le courage d'analyser les raisons de la victoire du « non » lors du référendum de 2005 sur la Constitution européenne. Et pourtant, les chiffres parlent d'eux-mêmes : entre l'élection présidentielle de 1995 et celle de 2002, l'ensemble de la gauche plurielle a perdu 1,5 millions de voix et l'extrême-gauche en a gagné 1,35 millions. Lors du référendum de l'an passé, sur les 15 millions de « non » au traité européen, 12 millions sont attribués par tous les analystes (de droite comme de gauche) à des électrices et des électeurs de gauche, dont 56% de socialistes.

Cela n'empêche pas le PS de proposer pour 2007 le programme le plus néolibéral qu'il ait jamais présenté. Cela n'empêche pas François Hollande de « lancer un appel aux électeurs pour qu'ils fassent un vote utile dès le premier tour ». Mais une question reste à poser : voter PS, c'est utile pour qui ?

Raoul Marc Jennar, publié le 12 octobre 2006 par attac Wallonie-Bruxelles

Participez aux listes de discussions d'Attac!

Ces listes électroniques sont ouvertes à toustes les membres d'attac suisse. Pour vous y inscrire, il suffit d'envoyer un message à attac suisse. Les sections locales ont parfois l'équivalent de ces listes au niveau local, lorsqu'un groupe de travail existe.

Listes de discussion et de travail, pour les membres désireux-ses de devenir actif-ve-s :

- sp-ch@attac.org : liste de la commission service public d'attac suisse, qui sert de moyens de diffusion d'information et de liste de discussion pour tout ce qui touche nos campagnes sur les services publics. En ce moment, la campagne sur les services publics est axée sur la question de la justice fiscale. Info en français et parfois en allemand.
- multi-ch@attac.org : liste de la commission multinationale, qui a actuellement comme projet d'élaborer une analyse globale et des stratégies de résistances face aux multinationales.
- angles-ch@attac.org : liste du comité de rédaction de l'Angles d'attac, bulletin francophone mensuel d'attac suisse. Choix des thèmes et des articles, travail de rédaction, relectures, etc. Echanges intensifs surtout après le 15 de chaque mois.
- g8-ch@attac.org : liste des personnes qui s'occupent des mobilisations en vue du G8 2007, à Rostock en Allemagne du Nord. Infos en français et en allemand.
- diskussion_de_schweiz@attac.org : liste de discussion concernant les sections germaniques d'attac suisse, ouverte à tout le monde et en allemand, évidemment !
- uni-ch@attac.org : la liste de la commission chargée d'organiser l'université d'été d'attac suisse.
- feministe-ch@attac.org : liste de discussion de la commission féministe, échanges d'informations sur le thème «femmes et mondialisation», essentiellement en français.

Liste d'information :

- swiss-info : liste de diffusion d'information (1 mail par mois) en français : inscription sur le site http://www.suisse.attac.org
- swissinfobulletin : liste de diffusion d'information (1x par mois) en allemand : inscription sur le site http://www.schweiz.attac.org

A noter que les sections locales qui n'en ont pas peuvent se faire créer des listes de discussion ou de diffusion sur simple demande à ounsi@attac.org

>>>Assemblée publique à La Chaux-de-Fonds>>>

Privilèges fiscaux et équité sociale

A qui profite le paradis fiscal suisse ?

Vendredi
3 novembre 2006
20h00

Maison du Peuple
Rue de la Serre 68
La Chaux-de-Fonds

Conférence de Sébastien Guex

- Historique de l'imposition des entreprises
- Liens avec l'imposition des grandes fortunes
- La situation financière des collectivités publiques suisses est-elle vraiment catastrophique ?
- Pourquoi l'Etat, à travers ses gouvernements et législatifs successifs, s'impose-t-il un manque à gagner de centaines de millions au niveau des cantons ?
- Qui est le gagnant des privilèges fiscaux accordés aux entreprises étrangères s'installant sur sol suisse (pas d'impôts sur le bénéfice pendant 10 ans), sachant que la concurrence intercantonale dans la fiscalité est une source de manque à gagner pour l'Etat (cantonal, fédéral) ?

Sébastien Guex est professeur d'histoire à l'université de Lausanne et a publié des ouvrages sur l'histoire de l'argent et de l'Etat, sur la fiscalité. Il est renommé pour ses recherches très fouillées dans ces domaines qu'il sait expliquer avec simplicité.

Attac-NE
CP 21
2035 Corcelles
www.local.attac.org/neuchatel

>>>Succès de la lutte contre Nestlé >>>

Après de nombreuses années de lutte, le mouvement citoyen brésilien "Mouvement pour l'eau" a enfin obtenu une victoire significative contre Nestlé. Franklin Frederick, représentant du mouvement, a raconté ce long parcours lors d'une soirée d'information à Berne.

«Sans la collaboration avec des organisations suisses, nous n'aurions jamais gagné ce combat», précise Frederick. La puissante multinationale suisse avait placé à Sao Lourenço une usine de production de son eau «Pure life», spécialement conçue pour les pays en voie de développement. Pour donner à «Pure Life» un goût uniforme, Nestlé déminéralisait l'eau minérale, ce qui était contraire aux lois brésiliennes. Depuis que Nestlé avait installé cette usine et augmenté massivement le pompage de la source, l'équilibre écologique du parc d'eau avait été bouleversé : la nappe phréatique a baissé, la qualité de l'eau a diminué et l'une des 9 précieuses sources d'eau minérales a déjà tari. Ces conséquences négatives ont aussi touché le tourisme, qui représente la principale source de revenu de la région.

Cette affaire a conduit à un procès, dans lequel Nestlé a été condamné. Nestlé a ensuite porté le cas à une instance plus élevée. Les principaux points d'accusations portaient sur la déminéralisation de l'eau et la construction de l'usine « Pure Life » et du mur qui l'entourait dans une région spécialement protégée. Depuis le 19ème siècle, la région est connue dans tout le Brésil pour ses nombreuses sources d'eau minérales aux propriétés thérapeutiques.

Après 7 ans, le Mouvement pour l'eau a enfin atteint son but: la multinationale a signé en mars de cette année un accord dans lequel elle s'engage, conformément aux revendications du mouvement citoyen, à cesser le pompage des sources et la production de Pure Life, et à réparer les dégâts écologiques commis par un travail de reforestation.

Je souhaite devenir membre d'attac!

○ Notre organisation souhaite devenir membre d'attac, envoyez-nous le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.
○ Je souhaite devenir membre d'attac, envoyez-moi le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.
○ Je souhaite m'abonner à Angles d'Attac

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

E-mail: ______________________

Lieu, date, signature

____

A retourner sous enveloppe à l'adresse suivante:
attac suisse / Rue des Savoises 15 / 1205 Genève